

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

### CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

PRONONCÉ PAR LE R. P. LACORDAIRE, DANS L'ÉGLISE DE NOTRE DAME.

Jésus-Christ a rendu au pauvre la propriété du travail, et il a créé pour lui, dans le superflu du riche, une seconde propriété ; mais était-ce assez ! Vous, chrétiens, qui avez le sentiment de Dieu, vous me répondez que non. Vous comparez en secret, pendant que je vous parlais, le sort du riche avec celui du pauvre, et vous vous disiez qu'enfin, malgré tout, la différence était grande, et que quelque chose encore était nécessaire à l'œuvre du Christ. Vous avez raison. L'homme n'a pas seulement besoin de pain, il a besoin de dignité. Il est, par sa nature même, une dignité. Quel est celui de nous qui ne le sente vivement, et qui n'aspire à un état de grandeur capable de satisfaire l'instinct qu'il en a ? Nous ne nous trompons pas en ce point, nous sommes des enfants de race royale, nous descendons d'un lieu où la domination est de droit, et il est juste que nous sentions se remuer en nous ces restes de notre première majesté. Hélas ! dans l'exil, le prince qui a perdu le trône n'en perd jamais le souvenir ; on a remarqué sur le front de tous les détrônés un sillon, une cicatrice de douleur qui ne se guérit pas. Eh bien ! nous sommes du nombre de ces proscrits de grande race ; la lettre, et dans toute la rigueur de l'expression, nous sommes des rois détrônés, des enfants de Dieu destinés à nous asseoir un jour à la droite de notre Père et à régner avec lui. Cela étant, l'homme pauvre a-t-il la mesure de gloire et de puissance qui nous revient ? Et peut-il s'en passer s'il ne l'a pas ? Peut-il vivre sans dignité ? Non, mille fois non, je n'adinets pas la vie sans la royauté. Or, où est la royauté du pauvre ? où est la royauté de cet homme qui attend du plus vil office son pain de chaque soir ? Où est-elle ? Où est sa couronne ? Qui la lui tressera de nouveau et la lui rendra ? Qui, Messieurs, qui ? Eh ! Jésus-Christ, l'Évangile : soyez sûrs qu'ils y ont songé.

Voici Jésus-Christ qui vient, lui, l'homme réparé, l'homme renouvelé dans la gloire pour nous la rendre ; il vient ! L'humanité qui l'attend n'est pas une, elle est partagée en deux camps : à gauche, l'humanité riche, à droite l'humanité pauvre ; un espace au milieu. Jésus-Christ descend, le voilà ! Où passera-t-il ? Il passe du côté du pauvre avec sa royauté et sa divinité. Il est pauvre, s'écriait le prophète en le voyant venir de loin ; et déclarant lui-même sa mission, le Seigneur, fût-il, m'a envoyé pour évangéliser les pauvres. Saint-Jean, le précurseur, le fait questionner par ses disciples : Etes-vous, lui demande-t-il, celui qui doit venir, ou faut-il que nous en attendions un autre ? Le Christ répond : Dites à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent. Est-ce là tout ? Non ; écoutez ! écoutez ! Les pauvres sont évangélisés ! C'est là le signe suprême, plus que la vue rendue aux aveugles, plus que la marche aux estropiés, plus que la pureté aux lépreux, plus que l'ouïe aux sourds, plus que la vie aux morts. Les pauvres sont évangélisés ! C'est à dire la science, la lumière, la dignité sont restituées à la portion de l'humanité qui n'avait plus rien de tout cela. Jésus-Christ ne laisse pas de faire alliance avec elle, et balayant la richesse chaque fois qu'il la rencontre sur son passage, il disait avec une divine tendresse : Je vous rends grâce, ô mon Père, de ce que vous avez caché ces choses aux savants et aux sages, et de ce que vous les avez révélées aux petits ! Enfin, il établit entre eux et lui une solidarité qui couvrira éternellement le pauvre et lui assurera le respect de tous les siècles à venir : Tout ce que vous aurez fait, dit-il, au plus petit d'entre mes frères, c'est à moi-même que vous l'aurez fait.

Vous comprenez maintenant, Messieurs, le charme inouï attaché à la pauvreté pour les yeux du chrétien. Si, non content de secourir le pauvre et de l'aimer, le chrétien aspire à être pauvre lui-même ; s'il vend son patrimoine pour le distribuer à ses frères souffrants ; si saint François d'Assise renonce à l'héritage paternel pour courir le monde avec un sac et une corde ; si Carloman lave les écuelles au Mont-Cassin ; si tant de rois, de reines, de princes et de princesses quittent tout pour embrasser la pauvreté volontaire, vous en avez le secret. Jésus-Christ, venu de plus haut, s'est fait pauvre lui-même ; il a fait de la pauvreté et de l'amour une mixture qui enivre l'homme, et où toutes les générations viennent boire à leur tour. Le pauvre c'est Jésus-Christ même, Jésus-Christ qui a tant aimé ! Comment passerai-je à côté de lui sans une goutte de respect et d'amour ?

O puissants philosophes ! je vois bien votre objection ; vous me direz : Mais tout cela, c'est de la pure métaphysique, il n'y a pas là dedans une

ombre de réalité. C'est vrai, il n'y a là dedans ni décrets législatifs, ni grosse artillerie pour les faire respecter, ni même du sens commun, si vous le voulez ; il n'y a là dedans qu'une révolution d'amour, une révolution qui s'est accomplie avec rien. C'est précisément ce qui me touche. O académiciens ! hommes d'esprit, législateurs, princes, prophètes, écoutez-moi, si vous le pouvez. L'humanité riche foulait aux pieds l'humanité pauvre ; moi, j'étais de l'humanité pauvre en ce temps-là, et j'en suis encore : Eh bien ! par grâce, faites que l'humanité riche respecte l'humanité pauvre ; que l'humanité riche aime l'humanité pauvre ; que l'humanité riche rêve à l'humanité pauvre ; faites des Sœurs de Charité pour panser mes plaies, des Frères de petites écoles pour m'instruire, des Frères de la Merci pour racheter de la servitude ; faites cela, et je vous tiens quitte du reste. Jésus-Christ l'a fait, et voilà pourquoi je l'aime ; il l'a fait avec rien, et voilà pourquoi je le tiens pour Dieu. Chacun à ses idées.

Jésus-Christ en a eu une troisième au sujet des pauvres ; il a craint qu'ils ne s'estimassent malheureux de leur élection à la pauvreté, et il a prononcé cette adorable parole, qui est en tête de tout son Évangile : *Bienheureux les pauvres de gré, le royaume du ciel est à eux !* Vous pensez peut-être que cela veut dire : Bienheureux ceux qui sont méprisés sur la terre, parce qu'ils seront honorés dans le ciel ; bienheureux ceux qui souffrent sur la terre, parce qu'ils se réjouiront dans le ciel ; bienheureux ceux qui ne sont rien ici-bas parce qu'ils seront tout dans le ciel ! Il est vrai, c'est en partie le sens de cette ineffable parole, mais ce ne l'est pas tout entier. Elle veut dire aussi : Bienheureux les pauvres de gré, parce que le royaume du ciel est à eux dès ici-bas, parce que l'onction de la béatitude descendra dans leur âme, l'élargira, l'élèvera au-dessus des sens, et la remplira même au milieu du dénuement ! Jésus-Christ nous révélait par là une vérité qui n'est pas seulement de l'ordre moral, et même à l'ordre surnaturel, mais qui appartient aussi à l'ordre moral, et même à l'ordre purement économique : c'est que le bonheur est une chose de l'âme et non du corps, c'est que la source en est dans le dévouement et non dans la jouissance, dans l'amour et non dans la volupté. Or, le dévouement appartient au pauvre par droit de naissance et l'amour, trop souvent refusé au riche, habite volontiers le cœur simple de l'artisan, qui n'a jamais été servi ni adoré, qui n'a point mis tout son être dans l'orgueil, et qui sachant se donner, sait aimer et être aimé. L'Évangile, détournant l'homme de la terre et en le reportant vers les choses du dedans, répondait donc à une disposition même de la nature. Il inspirait au pauvre, avec les joies de la sainteté, les joies moins pleines, et pourtant encore soulageables, de l'ordre humain. Il faisait des peuples contents, spectacle plus rare aujourd'hui, mais qui, grâce à Dieu, n'a pas encore disparu. N'avez-vous jamais, le jour du dimanche, rencontré un village breton se rendant à son église, le vieillard cheminant d'un pas gai, le jeune marié ayant à son bras sa compagne, les enfants et les petits enfants portant à Dieu leur forte et naïve santé ; tous annonçant au dehors, du front, chauve au front vierge, la sérénité, la fierté, la possession de soi-même en Dieu, la sécurité de la conscience, et pas l'ombre de regret ni d'envie ? L'homme de la cabane sourit à l'homme du château ; le respect ne fait sur ces lèvres qu'une nuance du contentement, et le contentement n'est que l'expression terrestre d'un sentiment plus haut et qui déborde plus à fond.

Ailleurs, Messieurs, il n'en est plus de même ; l'envie a plissé tous les fronts et allumé tous les yeux. Je le crois bien, Jésus-Christ avait fondé la propriété du pauvre, sa dignité et sa béatitude ; vous avez altéré toutes les trois. Vous avez diminué la propriété du pauvre par l'accroissement de la propriété incrédule plus ou moins retournée à l'égoïsme païen ; vous avez diminué la dignité du pauvre en attaquant Jésus-Christ, qui en est la source, vous avez diminué la béatitude du pauvre en lui persuadant que la richesse est tout, et que la félicité, fille de la bourse, est cotée et paraphée au grand livre de la dette publique. Vous en recueillez les fruits. Ce pays a bien des plaies ; mais la plus grande peut-être est la plaie économique, cette fureur du bien-être matériel qui précipite tout le monde sur cette maigre et chétive proie que nous appelons la terre. Retournez à l'infini ; lui seul est assez grand pour l'homme. Ni chemins de fer, ni longues cheminées à vapeur, ni aucune invention n'agrandiront la terre d'un pouce ; fût-elle aussi prodigieuse qu'elle est avare, aussi illimitée qu'elle est étroite, elle ne serait encore pour l'homme qu'un théâtre indigné de lui. L'âme seule a du pain pour tous et de la joie pour une éternité. Rentrez-y à pleines voiles ; rendez Jésus-Christ au pauvre, si vous voulez lui rendre son vrai patrimoine ; tou

ce que vous ferez pour le pauvre sans Jésus-Christ ne fera qu'élargir ses convoitises, son orgueil et son malheur.

*A continuer.*

CORRESPONDANCE MINISTÉRIELLE.

COPIE.

Lettre de l'Hon. E. Caron, à l'Hon. W. Draper.

QUÉBEC, 17 Septembre, 1845.

Mon cher monsieur, — A la suite de la conversation que j'ai eue avec vous à Montréal, dans le mois dernier, je vous avais promis de me mettre en communication avec quelques personnes influentes appartenant au parti Canadien-Français, afin de voir s'il n'y aurait pas moyen d'effectuer un arrangement qui aurait pour effet de les engager à prendre part à l'administration et à se joindre au parti qui est actuellement au pouvoir. Ma dernière lettre vous aura appris que j'avais travaillé à remplir cette promesse et vous aura mis au fait des raisons qui avaient retardé la conclusion de ma négociation. Ce n'est qu'aujourd'hui que je me trouve en état de vous instruire du résultat de mon entreprise; et dans ce que je vais vous dire, je vous parlerai avec cette franchise que vous devez attendre de moi après la confiance que vous m'avez montrée.

Si je me rappelle bien notre conversation, après avoir observé qu'il y avait dans chacune des deux sections de la province un parti puissant, celui auquel vous apparteniez par le Haut-Canada, et celui auquel j'appartiens par le Bas, vous avez insisté sur les avantages qui résulteraient à tout le pays de la réunion de ces deux partis, de laquelle résulterait une administration forte, jouissant de la confiance de la grande majorité de la province entière. Vous m'auriez représenté le tort causé à la partie de la population à laquelle j'appartiens, par isolement dans lequel nous avons été de l'administration des affaires pour quelque temps, et vous m'avez donné les meilleures raisons du monde pour faire désirer la première de ces choses et faire disparaître l'autre. Quand nous en sommes venus à l'examen des difficultés qui se trouvaient dans le chemin qui conduit à ce résultat, nous nous sommes arrêtés aux suivantes comme étant celles qui nous paraissaient les plus sérieuses.

1. Tous les sièges du conseil étant remplis, comment faire place à ceux qu'on voudrait y introduire?

2. Serait-il juste de laisser dehors et d'abandonner certains individus influents et respectés du parti que l'on recherche, et qui cependant, à raison de leur position particulière, ne pourraient faire partie de l'administration tant que le gouverneur actuel serait au pouvoir.

3. Il se trouvait actuellement dans le conseil certains membres avec lesquels ceux que l'on voudrait adjoindre pourraient difficilement fraterniser. Plusieurs autres détails ont été mentionnés, mais comparés à ce qui précède, ils ont été trouvés de peu d'importance, et nous avons cru qu'ils pourraient être réglés avec facilité.

Cette manière d'envisager le sujet est celle sous laquelle je l'ai présenté à ceux de mes amis que j'ai consultés, et je dois tout d'abord vous dire que je n'en ai pas rencontré un seul qui, comme vous et moi, ne désirât pas sincèrement voir mettre fin à une division qui est si préjudiciable à tout le monde. Tous sont tombés d'accord sur la nécessité d'un changement, et sont convenus que ce changement, pour être durable et satisfaisant, ne pouvait s'opérer qu'au moyen de l'union ou la coalition des deux partis les plus nombreux et les plus influents dans chaque section de la province; et je puis vous informer que j'ai trouvé les esprits bien disposés pour marcher vers ce but.

L'apropos et la nécessité de la chose étant une fois admis, il a fallu s'occuper des moyens de la faire réussir, et sur cet objet encore il n'y a eu qu'une opinion. Il a été posé en principe que la direction des affaires devait être entre les mains des deux partis dominants dans chacune des sections de la province, que l'administration ne devait pas plus conduire le Bas-Canada au moyen d'une majorité prise dans le Haut, qu'elle ne doit imposer la loi à la majorité du Haut-Canada par suite de l'aide que lui donnerait le Bas, et qu'une administration quelconque ne devait durer que tant qu'elle serait soutenue par une majorité respectivement dans chacune des sections de la province.

L'on dit que dans la partie supérieure les choses étaient telles qu'elles devaient être, que la l'administration était soutenue par la majorité, mais qu'il n'en était pas de même ici où la minorité seule soutenait le ministère qui était opposé par la majorité; que cependant il n'y avait pas de raison de ne pas mettre ici les choses sur le même pied, qu'elles sont là; que ce ne pouvait être qu'à cette condition que la majorité pourrait se joindre à l'administration d'une manière honorable et conforme aux principes.

L'on n'a aucune objection quant à la manière dont elle est composée pour le Haut-Canada; l'on insiste sur le même droit pour le Bas-Canada. L'on dit que les personnes en place actuellement ne devraient pas être un obstacle à l'arrangement en contemplation, puisque d'après le système de gouvernement sous lequel nous vivons, en acceptant une situation, elles ont dû s'attendre à la céder du moment que d'autres, d'après les circonstances, seraient plus en état qu'elles de conduire les affaires d'une manière avantageuse pour le pays. L'on est d'avis que s'il est nécessaire d'effectuer dans le conseil un plus grand nombre de vacances que celles dont il a été question entre nous, l'intérêt ou la convenance individuelle de ceux que cette mesure atteindrait, ne devraient nullement être pris en considération. Il faudrait

remplir les situations par ceux qui jouiraient de la confiance du plus grand nombre, et si l'on adoptait cette règle, l'on verrait de suite disparaître la première difficulté que nous nous sommes faite, celle de trouver des situations pour ceux qu'il serait à propos et avantageux de faire entrer dans l'administration.

L'on pense que quelqu'un devrait être chargé d'élaborer et de proposer les bases du nouvel arrangement, et de soumettre les noms de ceux que l'on voudrait y faire entrer. Tout en désirant donner une majorité dans l'administration au parti qui est en majorité dans cette portion de la province, l'on est disposé à faire à la majorité une part raisonnable dans la direction des affaires et à la voir représentée dans le conseil d'une manière équitable. Quelques noms appartenant à cette catégorie, qui ont été mentionnés, donneront, je pense, satisfaction générale.

L'on a vivement senti la difficulté que nous anticipions tous deux, résultant de l'exclusion qu'il fallait faire dans l'arrangement projeté, de certains individus influents et qui, sous d'autres circonstances, auraient dû y être admis avec avantage. Cependant en s'en tenant au principe énoncé plus haut que les personnes ne devraient pas être un obstacle à la réalisation d'un projet avantageux au pays, il a été de suite entendu que l'on n'insisterait pas pour le moment sur l'admission au pouvoir de ceux contre lesquels l'on avait existé des objections que l'on n'espérait pas faire disparaître, persuadé que l'on était que ces personnes sauraient apprécier les motifs qui auraient fait agir leurs amis, et qu'elles ne se croiraient pas délaissées ni sacrifiées parce que l'on aurait été forcé de céder à une impérieuse nécessité que l'on regrettait. Quant à l'un de ceux-là, M. Lafontaine, je suis autorisé à dire qu'il verra avec plaisir se former une administration jouissant de la confiance du pays, et que c'est de bon cœur qu'il soutiendrait, quoi qu'il n'en ferait pas partie, une pareille administration qui serait composée d'hommes dont il approuverait les principes. L'on m'a donc donné à entendre, et je puis à peu près vous assurer que la seconde de nos objections est bien loin d'être insurmontable.

Quant à la troisième (la présence dans le conseil de personnes qui pourraient empêcher d'y entrer d'autres dont les services seraient nécessaires), elle se résoud par les mêmes raisons que celles qui ont été émises pour surmonter la première, et l'on dit que s'il se trouve dans le conseil quelques membres avec lesquels raisonnablement ne pourraient pas siéger ceux qui, plus qu'eux, seraient en état de faire l'avantage du pays, il faudrait bien que ces membres cédassent leur place, et en cela ils ne feraient que remplir la condition à laquelle ils se seraient soumis en entrant en office.

Ce qui précède doit vous faire comprendre que l'on est d'avis que l'administration pour cette partie de la province devrait être reconstruite; que le changement que l'on y ferait en substituant une ou deux personnes à un égal nombre de celles qui en font maintenant partie, serait sans résultat effectif, n'apporterait aucune force au ministère, ne serait qu'isoler ceux qui accepteraient, de leur concitoyens; que cette mesure serait en pure perte pour le gouvernement, et même ne temps qu'elle serait très-dommageable politiquement parlant à ceux qui s'y prêteraient. Je vous assure que c'est là l'opinion de tous ceux à qui j'en ai parlé; et cela étant, ou bien vous ne trouverez personne disposé à se prêter à l'arrangement que vous avez en vue (celui de remplacer les deux membres qui se seraient retirés), ou bien si vous trouviez quelqu'un qui le fit, celui là ne vous serait d'aucun avantage.

Telles sont les informations que j'ai pu recueillir; je les crois conformes aux idées de la grande majorité de ceux qui se mêlent d'affaires dans cette partie de la province. La réalisation de cet objet n'est pas sans difficulté, mais elle est possible, et si c'est le seul moyen que l'on ait de rétablir la paix, la tranquillité et la satisfaction dans le pays, il faudrait l'obtenir à tous prix. Je m'estimerai bien heureux, si je puis contribuer à amener ce résultat, et à cette fin comme pour toute autre qui tendrait au bien être du pays, vous pouvez disposer de moi à volonté.

Espérant que vous voudrez bien excuser le peu d'ordre qui règne dans cette lettre écrite à la hâte au milieu de nombreuses occupations.

J'ai l'honneur de me souscrire avec la plus haute considération et la plus parfaite estime,

Cher monsieur,  
votre très-humble et  
très-dévoué serviteur,  
ED. CANON.

(TRADUCTION.)

L'hon. W. Draper à l'hon. E. Caron.

Montréal, 16 oct. 1845.

Mon cher Monsieur, — Vous n'avez peut-être pas remarqué par les journaux que j'ai été un peu plus d'un mois absent, en circuit, d'où je n'ai été de retour qu'hier, et vous voudrez bien, j'en suis sûr, me pardonner de ne pas faire plus dans ce moment que d'accuser la réception de votre lettre du 17, et de vous remercier bien sincèrement des explications franches qu'elle contient.

Vous sentirez que j'ai besoin de réfléchir avant que je puisse pleinement apprécier jusqu'à quel point mes efforts peuvent réussir à amener à un résultat favorable le sujet de nos conférences. Je désire bien ardemment et de tout cœur obtenir un résultat aussi avantageux; content soit de participer à cette tâche, ou d'être témoin de son succès accompli par d'autres,

PAGE

MANQUANTE

PAGE

MANQUANTE

Je vous écrirai aussitôt que j'aurai pu consacrer au sujet le temps que son importance exige ; car personne ne comprendra mieux que vous que, tandis qu'individuellement je suis prêt à faire tous les efforts pour obtenir un but que je regarde comme si désirable, à cette fin je vous ai fait part sans réserve de mon désir de connaître quelle chance il y avait de réussir auprès de ceux avec lesquels vous êtes plus particulièrement lié, j'ai besoin de m'assurer de beaucoup de coopération de même que d'entrer dans beaucoup de consultation avec ceux avec lesquels, aussi bien que ceux sous lesquels j'agis, avant que je sois capable de vous répondre dans le même esprit que vous m'avez si obligeamment écrit. etc.

(A continuer.)

W. H. DRAPER.

### BULLETIN.

Chambre d'Assemblée.—Diocèse de Milwaukee.—Dr. Pusey.—Mort du rev. O'Flaherty, et du duc de Modène.—Abd-el-Kader.—Fortifications de Paris.—Eau de mer potable.—Sinistres.—M. Lenormand, premier rédacteur du Correspondant.—Défense de Mgr. de Fribourg.—Eglise de Ste. Clotilde à Paris.—Assemblée de Berlin.—Admonition à Ronge.

Nous ne donnons aujourd'hui qu'une demi-feuille, à cause de la table des matières du volume VIII, qui est déjà attendue depuis longtemps.

—Nous donnons ci-après les nouvelles d'Europe postérieures de trois jours, apportées par le *Cumberland*, et l'état du port de Québec aux dernières dates

#### CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Mercredi, 8 avril.

Pétitions lues.

De E. P. Wilgriss de la paroisse de St. Michel, demandant des amendemens à l'acte des écoles, dans le Bas-Canada.

De Paschal Lachapelle, demandant que la paroisse de Montréal soit divisée en cinq municipalités.

De N. B. Desmarceaux de Montréal, demandant des amendemens à l'acte des chemins de barrières.

De M. McKenzie de Québec, demandant une indemnité pour la perte de sa maison que les autorités ont fait renverser pendant le dernier incendie de Québec.

De M. P. M. Mignault, et autres de Chambly et Longueuil, demandant qu'il soit passé une loi, pour régler la construction et l'usage des voitures d'hiver.

Jeu, 9 avril.

Le bill pour rappeler les lois relatives aux chemins d'hiver dans les districts de Québec et de Gaspé et d'une partie de celui des Trois-Rivières est passé.

Le bill pour amender l'acte d'agriculture du Bas-Canada est lu une troisième fois et passé.

18 pétitions sont présentées. 19 sont lues.

Le bill de milice est lu une seconde fois, et sera référé à un comité, vendredi de la semaine prochaine.

M. Christie fait motion que les comptes publics pour 1845 soient réservés à un comité spécial pour l'examiner et en faire rapport de tems à autre.

Un message a été envoyé à la Chambre de la part de Son Excellence, demandant que les arrérages de £4500 dus à l'honorable L. J. Papineau comme ci-devant orateur de l'ancienne chambre d'assemblée lui soient payés.

—Il a plu à Son Excellence associer les Messieurs suivans à la commission de la paix pour le district de Montréal.

François Armand dit Flamme, de St. Joseph de la Rivière des Prairies, François Xavier Lamoynaudière Desrivères Beaubien, du St. Esprit, Joseph Henry Cass, de Kilkenny, écuyers.

—Le secrétaire du bureau des travaux a donné avis que le canal de La Chine sera ouvert le 15 mai.

—Les péages des chemins à barrières des environs de Montréal seront mis à l'enchère le 1er mai prochain.

—Le *Propagateur Catholique* de la Nouvelle-Orléans nous apprend que le diocèse de Milwaukee, quoique très-récemment, est dans un état très-florissant ; depuis un an, le nombre des prêtres a doublé, et on a bâti plusieurs églises ; on doit encore en bâtir une nouvelle pour les allemands catholiques, qui affluent dans le Wisconsin, et qui ne tarderont pas à donner de l'importance à cet état. Le rev. Adolbert Imara, religieux de l'ordre de Prémontré, stationné à la Prairie du Lac, se propose d'ériger un couvent de son ordre dans cette localité.

—Le Dr. Pusey qui avait été privé de la faculté de prêcher pendant trois ans, à cause de son sermon sur la présence réelle, étant au bout de son interdiction, est remonté en chaire dans la cathédrale anglicane d'Oxford. Il y avait un tel empressement pour l'entendre que les environs de l'église étaient comblés de monde, et avaient l'air d'un lieu profane. Beaucoup de personnes étaient venues exprès de Londres ; et les journaux avaient envoyé leurs sténographes. Le rev. docteur ne paraît pas avoir changé d'opinion ni de principes ; il a prouvé avec la même force qu'il y a trois ans, la présence réelle, et a soutenu que l'absolution n'était pas une simple déclaration, que les péchés étaient remis, mais qu'elle opérait son effet, et qu'elle était une vraie rémission, un véritable pardon des péchés ; un tel homme, s'il est conséquent ne tardera pas à suivre l'exemple de Newman et de ses nombreux confrères, et à devenir un zélé prédicateur de la religion catholique.

—Le *Freeman's Journal* de New-York du 4 avril, rapporte ainsi d'après le *Boston's Transcript*, la mort du rev. Dr. O'Flaherty. Nous avons eu ce matin une bien triste nouvelle de Salem. Le Dr. O'Flaherty universellement vénéré de tous les catholiques du pays est mort subitement à huit heures, hier au soir, d'une affection du cœur. Il était pasteur de l'église de St. Marie, où il avait officié tous les jours de la semaine qui a précédé sa mort. Le Dr. O'Flaherty était chéri par toutes les classes de chrétiens, et a été regretté de tous sans distinction.

—Le duc de Modène François IV, est mort le 21 janvier, âgé de 67 ans. Ce prince, le modèle des souverains chrétiens, par sa piété et ses sentimens vraiment catholiques, par son zèle pour la religion, la morale, et l'éducation de la jeunesse, par sa charité sans borne envers les pauvres, sa tendresse et sa cordialité envers tout le monde, est mort comme il avait vécu, c'est-à-dire avec toutes les consolations d'une bonne conscience, et les secours des derniers sacrements de l'église, il entretenait encore son fils et successeur Charles V, pendant une heure, avant que de rendre son âme à son créateur.

—On a reçu à New-York des dates de Paris du 4 mars. Le maréchal Bugeaud avait réussi à chasser Abd-el-Kader dans ses montagnes, et avait obligé les Kabyles, qui étaient passés sous ses bannières, à donner de nouveau leurs soumissions. L'empereur du Maroc faisait son possible pour que l'émir n'entrât plus dans ses états.

—Les fortifications de Paris sont complètement finies ; les fossés et les remparts ont été semés de graines à gazon ; cet ouvrage gigantesque a demandé six ans de travail.

—Les journaux annoncent que le Dr. Polli de Milan, a trouvé le moyen de rendre l'eau de mer potable, par le moyen de l'électricité. Si cette nouvelle se confirme, elle sera d'un grand intérêt pour la navigation. L'application de l'électricité aux arts et à la mécanique a déjà obtenu de brillans succès. Il viendra un tems, où la vapeur dont on a fait tant de cas, ne sera plus regardée que comme un jeu d'enfant.

—Huit personnes ont été tuées, et vingt blessées dans une terrible collision de deux locomotives sur le chemin de St. Etienne à Lyon ; sur douze wagons qui étaient attachés à l'une d'elle six ont été complètement mis en pièces.

—On parle d'un terrible incendie à Philopopolis en Turquie le 12 février pas moins de 2,500 maisons auraient été la proie des flammes.

—Il y a eu une épidémie sur les bêtes à cornes, dans les provinces sud de la Russie ; dans la Bessarabie seulement 500,000 en sont mortes.

—Dans l'orage de samedi dernier le tonnerre est tombé à Laprairie, et a incendié une grange.

—Nous avons annoncé il y a quelques tems dans un de nos numéros la démission de M. Lenormand, célèbre professeur de Sorbonne. Il s'était vu contraint de donner sa démission pour éviter les persécutions auxquelles il était en butte de la part du parti philosophique qui ne cessait de crier contre l'enseignement éminemment catholique de ce célèbre professeur. Des hommes religieux et même des évêques avaient gémi en voyant un homme du mérite de Lenormand obligé de céder aux cabales des partisans des doctrines voltairiennes. Ils connaissaient sa fermeté et sa capacité à soutenir la cause de la religion. Tous les bons catholiques apprendront sans doute avec plaisir que M. Lenormand qui était depuis trois ans un des plus actifs rédacteurs du *Correspondant* qui a rendu de grands services à la cause catholique sous la direction de M. Wilson, vient d'être mis à la tête de ce journal. Les mem

bres du conseil de direction, MM. de Barthelmi, Beugnot, de Montalembert, de Carné, de Fautelle, Fr. de Champagny de Vatismesnil, Wilson, etc. ont voulu, dans cette circonstance réparer autant qu'il était en eux l'injustice dont le digne et savant écrivain a été l'objet tout récemment. Voici comme s'exprime M. de Champagny à ce sujet : " En offrant à M. Lenormand la rédaction principale du *Correspondant*, nous avons cru faire en même temps un acte honorable et utile. Nous avons voulu montrer que la cause catholique n'est pas ingrate et quelle sait apprécier et honorer les sacrifices qui sont faits pour elle. Nous avons voulu en même nous attacher par un lien étroit et par des devoirs plus nombreux, un homme devenu plus que jamais cher à nos amis et respectable à nos adversaires."

— Mgr. l'archevêque de Fribourg a publié tout dernièrement une défense aux curés d'admettre des protestans comme parrains et marraines aux baptêmes des enfans catholiques : la même défense existe aussi pour les catholiques qui n'ont pas satisfait au devoir paschal. Un journal, *Mercur de Souabe*, donne à entendre que cette défense va donner lieu à quelque lutte entre l'archevêque et le gouvernement badois.

— On annonce qu'une magnifique église de style byzantin pur va bientôt être édiflée en l'honneur de Ste. Clotilde, épouse du premier roi chrétien de France. Elle sera placée sur la place de Bellechasse au faubourg St. Germain. L'architecte sera M. François Chrétien Gau, auteur du bel ouvrage sur les antiquités de la Nubie. Cette église doit coûter, dit-on, quatre millions de francs. On en peut voir les plans admirables d'ensemble et de détails chez M. le comte de Rombuteau, préfet de la Seine.

— Nous avons annoncé, il y a quelque temps, qu'une réunion célèbre composée des membres choisis des sectes qui composent les différents partis qui divisent la Prusse et l'Allemagne, devait avoir lieu à Berlin. Cette conférence évangélique qui devait avoir de si grands résultats pour assurer l'unité religieuse parmi les dissidens a dû se dissoudre le 12 ou le 13 de février. Après s'être occupé de l'article le plus difficile de sa mission, c'est-à-dire la *question confessionnelle*, elle a craint d'en aborder le *matériel*, et s'est bornée à un colloque sur la conduite à tenir par l'autorité ecclésiastique, quant la *stabilité* et au *développement des confessions*, deux mots qui renferment une contradiction palpable et qui a cependant échappé au congrès. Voilà seulement sur quoi l'on est tombé d'accord : de maintenir le serment des ministres dans les formules actuelles, *diverses* dans les *divers états* et sans prétendre les réduire à l'uniformité. Ensuite on a décidé qu'on ne devait garder comme légal dans l'intérieur des églises aucune doctrine qu'autant, quelle serait établie sur les confessions existantes, desquelles on serait sorti Galimathias des plus ridicules ! et c'est pourtant de cette sorte que cette haute assemblée, a terminé ses *illustres* travaux, en laissant à chacun la liberté de comprendre les choses comme bon lui paraît. Qu'était-il besoin de faire tant de bruit pour en revenir d'où ! on était parti ?

— Nous apprenons par une lettre écrite de Breslau que le directoire des rongistes a fait signifier à Ronge, qu'il eut à s'abstenir désormais de publier des brochures et de faire insérer dans les journaux des lettres écrites dans son goût connu, vu que ces sortes de publications ont fait jusqu'ici plus de mal que de bien à leur cause. On a été même jusqu'à lui enjoindre de s'occuper davantage de son ministère pastoral, et de *déposer son arrogance*. Voilà qui est un peu difficile à digérer pour le père de la secte. Il resterait à Ronge une ressource pour se consoler : c'est le mariage : il ne manquera pas d'en user Czarski lui en a donné l'exemple.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— Un prêtre, membre de cette congrégation qui se destine à la conversion et à l'éducation religieuse des nègres, a transmis de Saint-Denis (île Bourbon) de touchants détails sur leurs excellentes dispositions pour la piété. Trois prêtres seulement sont chargés d'instruire 20,000 noirs ; mais leur zèle a bravé les difficultés et la fatigue. Ils ont suspendu, au mois d'août 1845, leurs catéchismes qu'ils ont terminés par une première communion de 2,000 de ces bons néophytes.

— La veille au soir, écrit le missionnaire, je les avais réunis pour les confesser pendant la nuit ; avant de les envoyer au confessionnal, j'ai voulu leur dire un mot pour les exciter à la contrition ; j'eus recours à l'image de Jésus en croix ; je pris dans mes mains un crucifix, et je leur dis : " Mes chers enfans voilà votre ouvrage, voilà ce qu'ont produit vos péchés." Si vous aviez entendu leurs cris, leurs sanglots, vous eussiez pleuré même avec eux. Qu'il était touchant de les voir se précipiter dans le confessionnal ! Ils auraient tous voulu recevoir en même temps l'absolution, tant il leur tardait de

se voir en grâce avec Dieu ; et ils étaient déjà réconciliés avec lui ; il n'aimait avec tant de ferveur !"

Chaque jour les consolations des missionnaires augmentent. Ces pauvres esclaves ont pour l'instruction chrétienne une ardeur admirable ; ni le vent, ni la pluie, ni le tonnerre, ni la distance, rien ne les arrête, et le soir, après leur travail, ils vont recueillir les éléments de cette instruction. Dans l'église, ils montrent une piété qui ravit, et aux offices célébrés dans une chapelle élevée à la Rivière-des-Pluies (chapelle uniquement destinée aux noirs), 7 à 800 d'entre eux chantent avec un ensemble parfait.

## NOUVELLES POLITIQUES NOUVELLES D'EUROPE.

Le paquebot *Northumberland* a apporté le 8 avril à New-York des nouvelles de Liverpool du 7 mars. Les dernières nouvelles reçues des États-Unis, à cette époque dataient du 16 février et avaient été apportées au havre par le paquebot de cette date. Elles faisaient mention des premiers débats de la question d'Oregon dans le sénat. La presse française avait généralement regardé ces débats comme très hostiles et très menaçants pour le maintien de la paix ; quelques journaux, cependant, et entr'autres la *Presse*, persistaient à croire, " après tout, qu'il n'y aurait, pas de guerre."

La nouvelle du vote de la *notice* dans la chambre des représentans de Washington avait créé beaucoup d'agitation en Angleterre et on regardait ce vote comme un sinistre augure. Le bruit courait que la reine allait adresser un message au parlement à ce sujet. Ce bruit avait opéré, dans la soirée du 6 mars, une baisse de un et demi pour cent consolidés.

PORT DE QUÉBEC.

*Expédié en Douane.*—Goëlette *Indian Queen*, Vigneault, pour Halifax, farine, par Gillespie & Co.

*Nouvelle Maritimes.*—Le navire neuf *Ceylon*, de 778 tonneaux, échoué l'autonne dernier sur la côte sud-est de l'île du Bic, a été vendu pour compte des assureurs mercredi dernier, et adjugé à M. Henry pour la somme de £2270.

La goëlette *Indian Queen* a fait voile mercredi matin, vers 7 heures, avec un vent d'ouest léger.

Le phare flottant a été lancé du *patent ship* de M. Taylor mardi dernier. Le bâtiment à vapeur *Pocahontas* a été aussi lancé le même jour. Il est parti hier pour aller relever le *Ceylon*, échoué à l'île du Bic.

Le bâtiment à vapeur *St. George* appartenant à M. Stevenson est venu se mettre au quai McCallum hier matin. Il doit partir sous peu de jours pour aller porter les bouées dans le bas du fleuve. On nous informe qu'il doit, pendant la saison, être employé dans le bas du fleuve, tant en voyages de plaisir qu'à remorquer.

La goëlette *Priscilla* est arrivée mardi dernier de l'Islet.

La goëlette *Sainte-Croix* est aussi arrivée dans notre port avec 400 minot de blé acheté par M. Cout, du Cap-Rouge, provenant du *Cevnanter*, naufragé à l'île-aux-Grues.

Le Québec a été remorqué au chantier de M. Black pour être examiné.

CAUCASE.

— On a reçu un nouveau bulletin de la guerre du Caucase, du 12 janvier. Le général Freitag s'était mis en marche du fort Grasnoy, vers le milieu du mois de décembre, avec dix bataillons et dix pièces d'artillerie, suivant les ordres qu'il avait reçus du général en chef de détruire en partie la grande forêt de Hoïting, dans laquelle les Tschetschenzes se maintiennent avec tant d'opiniâtreté. Pour appuyer cette opération, sont sortis simultanément, sous le général-major Nestorow, vingt compagnies à pied et sept volontés et cent de cavalerie des villages nouvellement établis dans le Sandscher, pour se rendre dans la petite Tschetschna. Le 27 décembre, le détachement du général Freitag commença ses opérations, et le 1er janvier toute la partie de la forêt destinée à être brûlée fut détruite. Toute la petite Tschetschna en était profondément affligée.

Le général Freitag dit, dans son rapport au général en chef, que le fracas incessant de la hache et des flammes qui pétilaient jour et nuit avaient vivement ébranlé les habitants, qui ne reconnurent plus leur pays. Quoique les habitants, renforcés, par les ordres de Schamy, en hommes et en artillerie, cherchassent à interrompre les travaux des Russes, ils n'osèrent cependant pas tenter une attaque sérieuse. Le détachement du général Nestorow n'avait eu que quelques escarmouches insignifiantes avec l'ennemi, qui finit par être chassé. Les Russes ont maintenant un passage libre par cette forêt dangereuse ; car des deux côtés de la route tout a été brûlé à portée de mitraille. Au mois de janvier, on se proposait de détruire de la même manière la forêt voisine de Hechin, sur la rivière de Walarika. Le détachement du général Nestorow était déjà rentré, le 30 décembre, dans ses quartiers d'hiver.

## AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MM. Fabre et Lepreton, libraires.	Montréal.
D. Mactineau, prêtre, vicaire.	Québec.
Fr. Pilate, Directeur du Collège.	Sic. Anne.
Vnl. Guillet, écuier.	Trois-Rivières.

MM. les Curés sont humblement priés de vouloir bien accepter l'agence de notre Journal dans chacune de leurs paroisses respectives.

PROPRIÉTÉ DE J. M. BELLENCER ET A. T. LAGARDE, PRES., ÉDITEURS.  
IMPRIMÉ PAR J. RIVET ET J. CHAPLEAU.